un chargé de gestion du transport adapté (h/f)

Synthèse de l'offre

Employeur : Conseil départemental de l'Ain

Grade: Adjoint administratif territorial

Référence: 000118038898

Date de dépôt de l'offre : 13/03/2018

Type d'emploi : Emploi permanent

Temps de travail : Complet

Durée: 35h00

Nombre de postes :

Poste à pourvoir le : 02/04/2018

Date limite de candidature : 23/03/2018

Service d'affectation : Service des transports scolaires

Lieu de travail

Département du lieu de travail : Ain

Lieu de travail : 21, rue Bourgmayer

01000 Bourg en bresse

Détails de l'offre

Emploi fonctionnel: Non

Grade(s): Adjoint administratif territorial

Adjoint adm. principal de 2ème classe Adjoint adm. principal de 1ère classe

Famille de métier : Transports et déplacements

Métier(s): Chargée / Chargé de la gestion du réseau de transport

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité du responsable du Service des transports scolaires, vous serez en charge de la gestion du transport adapté que ce soit en termes d'organisation que de comptabilité du transport des élèves en situation de handicap.

Profil demandé :

Doté(e) d'une bonne connaissance de la géographie du Département, vous connaissez le fonctionnement, les compétences des services départementaux ainsi que les réseaux de partenaires institutionnels, la législation et la réglementation relative à

l'attribution d'aides aux transports scolaires en vigueur dans le Département.

Vous savez vous informer sur les évolutions techniques et réglementaires liées à l'exercice du métier, analyser, appliquer les textes et rédiger en la forme administrative.

Vous maîtrisez les outils de de bureautique (traitement de texte, tableur, bases de données) et connaissez les logiciels spécifiques PEGASE et ASTRE ou possédez de bonnes aptitudes à l'apprentissage de nouvelles applications ou logiciels. Des notions de comptabilité publique serait un plus. Disponible et doté(e) d'un bon relationnel et d'un esprit synthétique, vous êtes capable de conseiller et d'orienter les tiers et détenez de réelles capacités au travail en équipe, savez communiquer des informations, gérer la réception, le suivi et l'envoi du courrier et organiser, gérer un classement.

Contraintes et spécificités du poste : exposition prolongée devant l'écran d'un ordinateur, contraintes sur les congés d'été limités à 3 semaines et permis B souhaité.

Mission:

- * Recueil des données, auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) sur les élèves à transporter et les modifications éventuelles en cours d'année
- * Information des familles sur le transport
- * Etude des droits avec la MDPH
- * Suivi de l'activité transport scolaire des élèves en situation de handicap confiée à la Régie Départementale des Transports de l'Ain (RDTA)
- * Transmission des demandes de transport à la MDPH
- * Rédaction d'avenant suite à évolution du cadre du protocole avec la RDTA (mise à jour des tarifs...)
- * Suivi du rapport annuel de l'activité transport adapté,
- * Saisie informatique des demandes d'inscription et des contrats par circuit sur Pégase
- * Gestion des aides financières (allocations individuelles aux familles) : instruction des demandes, attribution, pré-mandatement, mandatement
- * Traitement de la facturation et de la comptabilité transport adapté : de l'édition à la liquidation sous ASTRE via CHORUS
- * Suivi du coût budgétaire du transport adapté
- * A la demande, préparation de réunions
- * Tri et archivage de dossiers

Courriel: recrutement@ain.fr

Téléphone: 04 74 50 37 37

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.